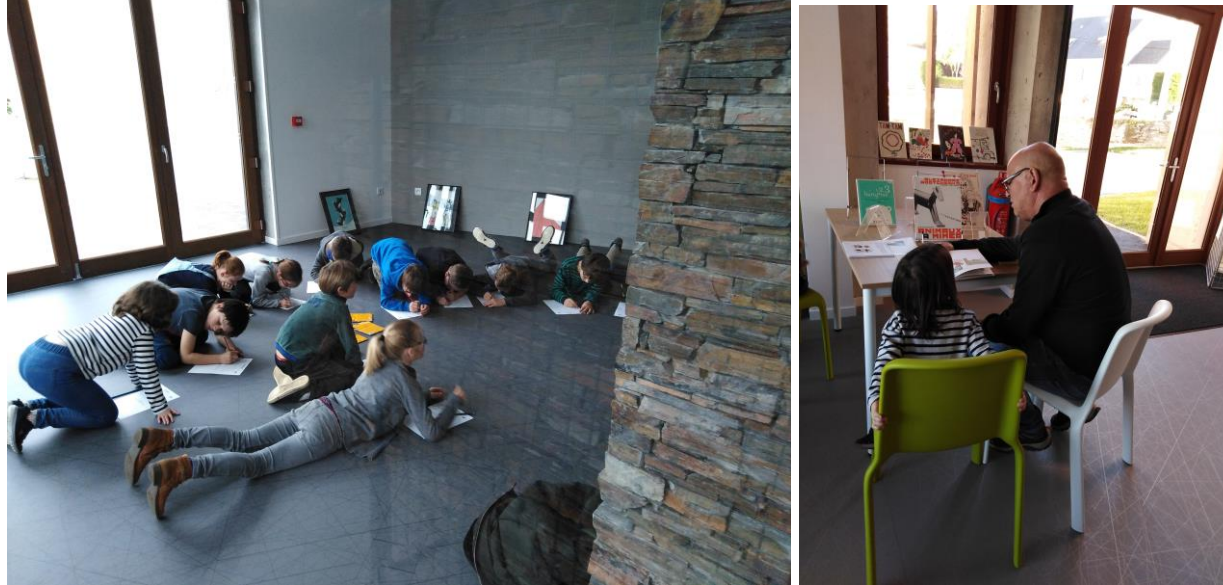


ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Notre nouvelle bibliothèque ne se contente pas de prêts de livres, elle propose des expositions, des animations, des spectacles, activités souvent en relation avec la Bibliothèque Départementale de la Manche. Les services municipaux, l'école, le centre de loisirs sont souvent concernés. Dernièrement une exposition d'œuvres ayant pour thème le cirque a été l'occasion d'animations collectives ou individuelles comme en témoignent les photos ci-dessous.



LE MÔT DE CANTEPIE

Des travaux importants sont effectués dans cette zone : assainissement, eau, voirie. Même si la mairie se félicite de ces aménagements qui vont dans le sens d'une amélioration de l'habitat, il est bon de préciser qu'ils sont effectués à titre privé et donc qu'elle n'est engagée en rien.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le Maire, le Conseil Municipal et les Anciens Combattants, invitent les Brettevillais à participer à la commémoration du 8 mai.

Rassemblement à 11h45 devant les stèles des Aviateurs avec dépôt de bouquets par des enfants de l'école.

Le cortège se rendra ensuite au Monument aux Morts :

- Lever des couleurs
- Dépôt de gerbes
- Lecture des Messages
- Appel des Morts
- Sonnerie aux Morts
- Marseillaise
- Chant des Partisans

La cérémonie sera suivie d'un Vin d'Honneur à La Chènevière.

NB : comme d'habitude, l'heure de la cérémonie officielle a été choisie pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'assister à la Messe célébrée au MESNIL AU VAL.

Manifestations à venir

25 au 28 avril	Exposition Indiens d'Amérique du Nord Bibliothèque
26 avril	POKER Salle de la Chènevière
04 mai	Belote des Aînés Salle Polyvalente
11 mai	Une connerie 100 Bornes VTT CANETTE Camping
18 mai	30 ans de la Chesnée Salle Polyvalente
24 mai	AG POKER Salle de la Chènevière
26 mai	Elections européennes Salle du Conseil

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Finances	Page 2
✓ Poker Club, Camping	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir	Page 4

Le mot du maire

Finances et PLUi

Comme il est désormais de tradition ce numéro d'avril donne une large place aux finances communales avec le Compte Administratif 2018 et le Budget Primitif 2019. Celui-ci étant le dernier exécuté par notre municipalité. Ces deux documents ont été adoptés à l'unanimité, je m'en réjouis. Tous peuvent constater que nos investissements n'ont pas mis la commune en difficulté, comme je l'ai déjà dit et écrit, nous avons tiré profit de la gestion rigoureuse de nos prédécesseurs ainsi que de la nôtre pour réaliser des investissements nécessaires.

A l'occasion de la distribution du dernier bulletin il vous a été remis un questionnaire auquel une centaine de foyers ont déjà répondu, je souhaite que d'autres fassent de même. Une question soulevée lors du dernier conseil municipal m'a alerté sur l'interprétation qui pourrait en être faite.

Ce document est à l'initiative de Serge MARTIN, maire de DIGOSVILLE, trouvant important de connaître l'avis de nos habitants sur leur commune avant que les études destinés à mettre en place le nouveau PLUi de notre secteur géographique (CHERBOURG EN COTENTIN, DIGOSVILLE, BRETTEVILLE, LE MESNIL AU VAL, GONNEVILLE/LE THEIL) ne débutent. Il n'y a rien de pré-électoral dans cette action de concertation de la population qui correspond cependant à notre promesse de consulter les habitants sur les grands projets locaux.

Sur les réponses reçues, 1/3 seulement sont anonymes ce qui prouve la confiance et le sens des responsabilités de nos concitoyens. Un dépouillement sera bien sûr effectué et les résultats seront diffusés. L'établissement d'un nouveau PLUi est important pour l'avenir de la commune et nécessitera plusieurs années d'étude, de concertation et c'est seulement en 2022 ou 2023 que le conseil municipal aura à se prononcer.

Avec le soutien de mon équipe je reste à votre disposition...

Pierre PHILIPPART

PLUi : Plan local d'urbanisme infracommunautaire.

Note de présentation du Budget 2019

Le Budget 2019 sera le dernier que notre équipe exécutera, il tient compte des résultats 2018 présentés dans le compte administratif et des besoins de la commune avec comme impératif de ne pas augmenter la dette.

Ce Budget 2019 a fait l'objet d'une minutieuse préparation de la part des employées administratives, de l'adjointe aux finances et de moi-même. Il a été examiné attentivement par madame la Trésorière qui a apprécié notre travail, puis approuvé à l'unanimité par la Commission des Finances.

En Fonctionnement, il est très légèrement en hausse par rapport à celui réalisé en 2018 tout en tenant compte des 300 000 € mis en réserve pour les travaux d'assainissement du Hameau BESNARD qui feront l'objet d'un fonds de concours.

En Investissement, il est en baisse après une année qui a vu d'importants travaux, tant en bâtiments (Maison Médicale, Bibliothèque), qu'en voirie. Nous réaliserons principalement la mise aux normes et la rénovation de la salle polyvalente, la création d'un parking route des Chênes, la réfection de la partie Est du Chemin des Brûlés.

Cet exercice verra la diminution de la dette, un emprunt s'arrêtant en cours d'année, tous ces projets étant réalisés sur nos fonds propres et certains avec des subventions.

Le Maire

Déclaration faite lors du Conseil municipal du 23 mars 2019, Budget voté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		916 269.09 €		388 179.77 €
Opéra. de l'exercice	898 061.18 €	357 545.05 €	879 243.62 €	1 007 005.26 €
TOTAUX	898 061.18 €	1 273 814.14 €	879 243.62 €	1 395 185.03 €
Résultats de clôture		375 752.96 €		515 941.41 €

BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES	
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	429 800.00 €	013 Atténuation de charges	45 000.00 €
012 Charges de personnel	466 410.00 €	70 Produits des services	38 000.00 €
014 Atténuation de produits	28 000.00 €	73 Impôts et taxes	479 958.00 €
065 Autres charges de gestion courante:	62 900.00 €	74 Dotations et participations	287 842.00 €
066 Charges financières	9 000.00 €	75 Autres produits gestion courantes	52 500.00 €
067 Charges exceptionnelles	88 131.00 €	77 Produits exceptionnels	0.00 €
042 Opérations ordres entre sections	0.00 €	002 Excédent fonctionnement reporté	500 941.00 €
022 Dépenses imprévues	20 000.00 €		
023 Virement section invest.	300 000.00 €		
TOTAL	1 404 241.00 €	TOTAL	1 404 241.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES	
DEPENSES			
16 Remboursement d'emprunts	74 640.00 €	041 Opérations ordre entre sections	25 903.00 €
20 Immobilisations incorporelles	4 000.00 €	10 Dotations Fonds divers réserves	93 916.00 €
204 Subventions d'équipement versées	304 600.00 €	13 Subventions d'investissement	204 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	83 068.00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	640.00 €
041 Immobilisations en cours	25 903.00 €	040 Subventions d'équipement versées	0.00 €
23 Immobilisations en cours	508 000.00 €	021 Virement section de fonctionnement	300 000.00 €
26 Participations et créances ratta.	0.00 €	024 Produits de cession	0.00 €
27 Autres immobilisations financières	0.00 €	001 Solde exécution reporté	375 752.00 €
TOTAL	1 000 211.00 €	TOTAL	1 000 211.00 €

SUCCÈS DU PREMIER CHALLENGE DU BRETTEVILLE POKER CLUB

La toute jeune association locale a permis à 54 joueurs de se rencontrer le dimanche 31 mars dans la bonne humeur et un bon esprit sportif.

Le Tournoi a duré 10h30 et s'est terminé à 22h30. Les sourires affichés à la fin de cette journée marathon sont la plus belle des récompenses pour les responsables et les bénévoles du club. Neuf joueurs étaient à l'entrée de la table finale. C'est Pascal MARQUÈS qui l'a emporté.

Le club remercie la Mairie qui prête la salle de La Chènevière très appréciée pour son confort et sa modernité, les différents partenaires et les clubs de l'Arène des Cartes et du Donjon Poker Club.

Un grand merci aux bénévoles et dirigeants qui ont permis ce succès de la manifestation.

Les prochaines dates à retenir : 26 avril tournoi (version championnat)
24 mai tournoi et Assemblée Générale

Communiqué du Bretteville Poker Club



CAMPING MUNICIPAL DU FORT

Suite au départ de notre gardienne, Sophie JOLY, la gestion du camping sera assurée cette année par deux emplois temporaires.

Depuis le début du mois, c'est Guillaume qui occupe le poste.

Il a pour missions :

- L'accueil
- Le suivi administratif
- L'entretien des locaux et des biens
- L'entretien des extérieurs

Il sera rejoint à partir du mois de Juin par Fanny.

